2007-03882/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Jean Charest et Line Beauchamp déplorent la perte de Roland Giguère

Québec, le 19 août 2003 - En apprenant le décès du poète et graveur Roland Giguère, le premier ministre, M. Jean Charest, s'est associé à la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, pour déplorer la disparition de l'un des artistes les plus complets de l'histoire moderne du Québec.

« C'est avec la patience et l'intégrité de l'artisan que Roland Giguère créait ses œuvres poétiques et picturales, a déclaré M. Charest. Le Québec gardera de lui le souvenir d'un artiste complet et inspirant. » La ministre Beauchamp a rappelé que Roland Giguère fut le seul citoyen québécois à recevoir par deux fois un Prix du Québec dans le domaine culturel, les plus hautes distinctions accordées par l'État québécois. « Je suis heureuse que nous lui ayons démontré de manière solennelle notre gratitude pour son exceptionnelle contribution à la littérature et aux arts visuels. Il méritait d'autant ces marques de reconnaissance qu'il a pris part à l'affirmation des artistes québécois à une époque où la parole poétique était un acte de courage ».

Né à Montréal en 1929, Roland Giguère a cumulé avec brio les métiers de poète, graveur, typographe, imprimeur et éditeur. Il a étudié la gravure à l'École des arts graphiques de Montréal. Dès l'obtention de son diplôme de typographe en 1949, il fondait les éditions Erta, mises sur pied pour publier les poètes québécois émergents en une époque bouillonnante qui préludait la Révolution tranquille. De 1954 à 1963, il a séjourné à Paris, collaborant à de nombreuses revues d'avant-garde et fréquentant le « pape du surréalisme » André Breton qui l'a initié aux vastes perspectives littéraires et picturales du surréalisme. Rentré au pays, il s'est adonné à la poésie avec une ferveur qui ne l'a plus jamais quitté. De 1970 à 1975, il a animé un atelier de recherche graphique à l'Université Laval. Auteur prolifique, Roland Giguère a publié plus d'une vingtaine de recueils de poésie tout en poursuivant, à travers la gravure, une œuvre marquée par la recherche de pureté dans les lignes et les couleurs. Lauréat de deux Prix du Québec, le prix Athanase-David (1999) et le prix Paul-Émile Borduas (1982), Roland Giguère a remporté pour son œuvre poétique plusieurs prix littéraires dont le prix France-Canada, le Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal et la Médaille de l'Académie des lettres du Québec.

Mme Beauchamp a tenu à saluer en Roland Giguère l'artiste qui pratiquait ses disciplines comme on s'adonne à une passion intime et sublime. « Fasciné par les mots, les images et par leur support, il connaissait tous les secrets des textes, des lignes et des couleurs. Il incarnait l'artiste authentique, l'être entier qui savait puiser son inspiration à la source même d'une absolue liberté. Peintre de l'âme tout autant qu'illustrateur accompli, il cherchait à travers sa poésie à explorer l'océan intérieur de la psyché humaine tout en demeurant accessible à tous, car Roland Giguère témoignait au lecteur tout autant qu'au livre un respect sacré. »

M. Jean Charest et Mme Line Beauchamp ont tenu à exprimer en leur nom et en

celui du gouvernement du Québec leur sympathie à la famille et aux proches de Roland Giguère, en particulier à sa compagne Marthe Gonneville qui fut pour lui une muse à la fois tendre et énergique.

Source :

Christian Barette

Attaché de presse

Cabinet du Premier ministre

Tél. : 418 643-5321

Isabelle Melançon

Attachée de presse

Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications

Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007